

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 18 décembre 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 4.2, 4.3, 8.1, 8.2, Motion

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h45.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL , Mme Marie-Pierre MARQUIS Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU , M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD , M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUÏ (jusqu'au 1.2.3), Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Pauline JEANNIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'au 2.1), M. Yannick POUJET (jusqu'au 2.1), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 1.2.6), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET, Mme Anne VIGNOT (à partir du 0.2), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Chalezeule : M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champoux : M. Philippe COURTOT (représenté par M. Patrice BESAND) Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 3.1) Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO, M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Eric PETIT Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK (jusqu'au 5.6) La Vèze : Mme Catherine CUINET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Pascale HANUS Morre : Mme Marie-Christine MARTINET Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : Mme Christine BITSCHENE Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ Pugey : M. Frank LAIDIE (jusqu'au 1.2.3) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Routelle : M. Daniel CUCHE Saône : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN (jusqu'au 5.7) Vaire-Arcier : M. Charles PERROT Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Solange JOLY, M. Thierry MORTON, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Laetitia SIMON Beure : M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT Chernaudin : M. Gilbert GAVIGNET, Mme Marie-Pascale BRIENTINI Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Franois : Mme Orianne DELAGUE Larnod : M. Hugues TRUDET Miserey-Salines : M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI Montfaucon : Mme Corinne PETER Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : M. Philippe BELUCHE Roche-lez-Beaupré : Mme Nicole WEINMAN Thise : Mme Laurence GUIBRET

Secrétaire de séance : M. Alain PARIS

Procurations de vote :

Mandants : F. ALLEMANN, YM. DAHOUÏ (à partir du 1.2.4), L. FAGAUT, F. GERDIL-DJAOUAT, A. GHEZALI, P. GONON, J. GROSPERRIN, S. JOLY, M. OMOURI, T. MORTON, D. POISSENOT (à partir du 2.2), K. ROCHDI (à partir du 5.1), M. SEBBAH, L. SIMON, A. VIGNOT (jusqu'au 0.1), P. CHANEY, P. GUILLAUME (jusqu'au 3.1), O. DELAGUE, M. FELT, JM. CAYUELA, P. BELUCHE, F. LAIDIE (à partir du 1.2.4), L. GUIBRET

Mandataires : G. CHALNOT, D. DARD (à partir du 1.2.4), S. PESEUX, C. MICHEL, M. LOYAT, ML DALPHIN, P. BONNET, C. LIME, M. VIENET, N. BODIN, I. SUGNY (à partir du 2.2), R. REBRAB (à partir du 5.1), L. CROIZIER, T. BIZE, F. PRESSE (jusqu'au 0.1), J. BAVEREL, C. BOTTERON (jusqu'au 3.1), E. PETIT, S. RUTKOWSKI, MC. MARTINET, C. BITSCHENE, A. AVIS (à partir du 1.2.4), A. LORIGUET

Délibération n°2014/002691

Rapport n°3.7 - FRI2 - Soutien au projet de la Société Industrielle Tournage Taillage Bisontine (SITTB)

FRI2 - Soutien au projet de la Société Industrielle Tournage Taillage Bisontine (SITTB)

Rapporteur : Dominique SCHAUSS, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire : crédits déjà versés à BPI France

Résumé : Dans le cadre de la convention signée avec Franche-Comté BPI France et la Région Franche-Comté, le Fonds Régional d'Innovation 2 (FRI2) permet de financer les projets de Recherche-Développement (R&D) individuels ou collaboratifs portés par les entreprises et les laboratoires de recherche.

A ce titre, le financement du projet retenu de la société SITTB, a déjà été affecté dans le cadre du FRI 2.

Le projet de la société fait l'objet d'une affectation de crédits, à hauteur de 15 000 €, sous forme de subvention.

I. Présentation de la société

A/ La société

La société a été créée en 1984 sous forme de SARL sur Besançon par quatre anciens salariés de la Compagnie des Compteurs. Le capital de SITTB est détenu à 100 % par la holding HDH, elle-même détenue à 100 % par Monsieur Samuel HUMBERT, gérant. La société emploie près de 15 personnes.

B/ L'activité

SITTB est spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques : tournage, taillage, fraisage, perçage, taraudage, reprise. La société se positionne sur les petites et les moyennes séries.

Les pièces travaillées sont en général des pièces de révolution d'un diamètre compris entre 0.5 et 42 mm. Les matières travaillées sont les métaux (acier, inox, laiton, titane...), et les matières plastiques et composites.

La société tire son avantage concurrentiel de ses savoir-faire technologiques, même si elle n'a pas la maîtrise des produits qu'elle fabrique car elle travaille à partir de cahier des charges. Le fait d'offrir du tournage, du taillage et de nombreuses opérations de reprise permet à SITTB de faire toute la différence par rapport à ses concurrents.

Les clients de SITTB se trouvent dans les secteurs du médical, du transport terrestre, de la défense. Le portefeuille clients est d'environ 80 comptes. L'entreprise est fournisseur de premier rang.

II. Présentation du programme d'innovation

A/ Le projet d'innovation

La société SITTB est spécialisée dans le tournage et le taillage de dentures de toutes sortes dans de très nombreuses matières. Aujourd'hui, l'opération de taillage fait systématiquement l'objet d'une opération de reprise sur des machines spécialisées.

Cette façon de travailler présente plusieurs inconvénients :

- la réalisation sur une machine différente implique un délai de fabrication plus long et une planification de l'atelier plus complexe,
- la reprise de la pièce entraîne des défauts géométriques liés à la perte de référentiel,
- l'opération de reprise nécessite le réglage d'une deuxième machine et donc un temps improductif plus long.

La société désire équiper le tour qu'elle est en train d'acquérir d'un porte outil qui pourra réaliser le taillage. Son savoir-faire au niveau du taillage et les options proposées par la machine (synchronisation des mouvements de la broche et de l'outil présent sur un outil extérieur) permettent d'envisager ce type d'équipement.

Les différents avantages :

- la compétitivité : de très nombreuses pièces actuellement réalisées par SITTB pourront bénéficier de cette innovation et ne feront plus l'objet de reprises,
- la qualité : amélioration des caractéristiques géométriques du taillage,
- l'augmentation de sa part de marché. Possibilité de prendre des marchés de taillage pour des modules plus importants car le porte outil présent sur le tour aura une capacité plus importante que les machines actuellement présentes dans l'entreprise.
- le renforcement du positionnement de SITTB au niveau du médical et de ses clients actuels qui seront sensibles à cette démarche qui vise à améliorer la qualité des pièces et à diminuer les délais de productions.

B/ Modalités

Durée du projet : 10 mois

Montant total des dépenses éligibles : 66 690,88 €

Montant de l'aide de la CAGB proposée à SITTB : 15 000 €

Date de validation par la Commission Régionale d'Attribution des Aides à l'Innovation : 02/10/14

SITTB n'a jamais bénéficié d'aides à l'innovation. Pour cette raison, le pôle des microtechniques est identifié comme partenaire de l'entreprise pour l'accompagner dans la gestion du projet.

Le Conseil Régional finance également ce projet à hauteur de 15 000 €.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 15 000 € à l'égard de la société SITTB,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette aide.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 120

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Rec. 24 DEC. 2014

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président